

Octobre 2017

O.A.N 2017 !

Mercredi 04 Octobre, les organisations syndicales ont rencontré la direction dans le cadre des Négociations Annuelles Obligatoires ... la première réunion aura lieu le 31 Octobre 2017 !!

Les salariés, adhérents et les sympathisants ont décidé de revendiquer auprès de la direction l'augmentation uniforme sur le salaire de base.

SUD Aérien propose une augmentation de 100 € brut sur le salaire de base ! Pourquoi uniforme ?

L'augmentation en pourcentage favorise les hauts salaires et a coté de cela, l'écart se creuse entre les petits salaires et les hauts.

Un salaire réduit pour une charge de travail supérieure et dangereux que les plus hauts salaires, un salaire éliminent certains avantages et offrent peu de sécurité pour l'avenir. **Sud aérien revendique l'équité à part égale !!!**

Et pourtant nous faisons tous le même travail ... Au fil du temps, du fait des différentes fusions d'entreprise, de nombreuses disparités salariales se sont fait jour. : cela n'est plus acceptable ! SUD Aérien revendique un Statut unique pour tous les salariés, même grilles de salaire pour tous (même travail : même salaire, même qualification : même rémunération).

Voici la base revendicative qui sera la notre lors de ces prochaines négociations. SUD Aérien, Fidèle à ses principes et ces engagements, continue de défendre l'intérêt des salariés sans aucune démagogie.

La direction doit très sérieusement prendre en compte nos revendications, les salariés sont et serons déterminés à faire aboutir leurs revendications !

C'est en étant Solidaires, en étant Unis, dans le respect de la Démocratie qu'on arrivera à imposer nos revendications !

Vos délégués Sud Aérien

SUD Aérien – BP 30 - 91551 PARAY VIEILLE POSTE CEDEX

Tél : 01.41.75.20.85 - Fax : 01.41.75.64.02 - E-mail : sudaf@wanadoo.fr